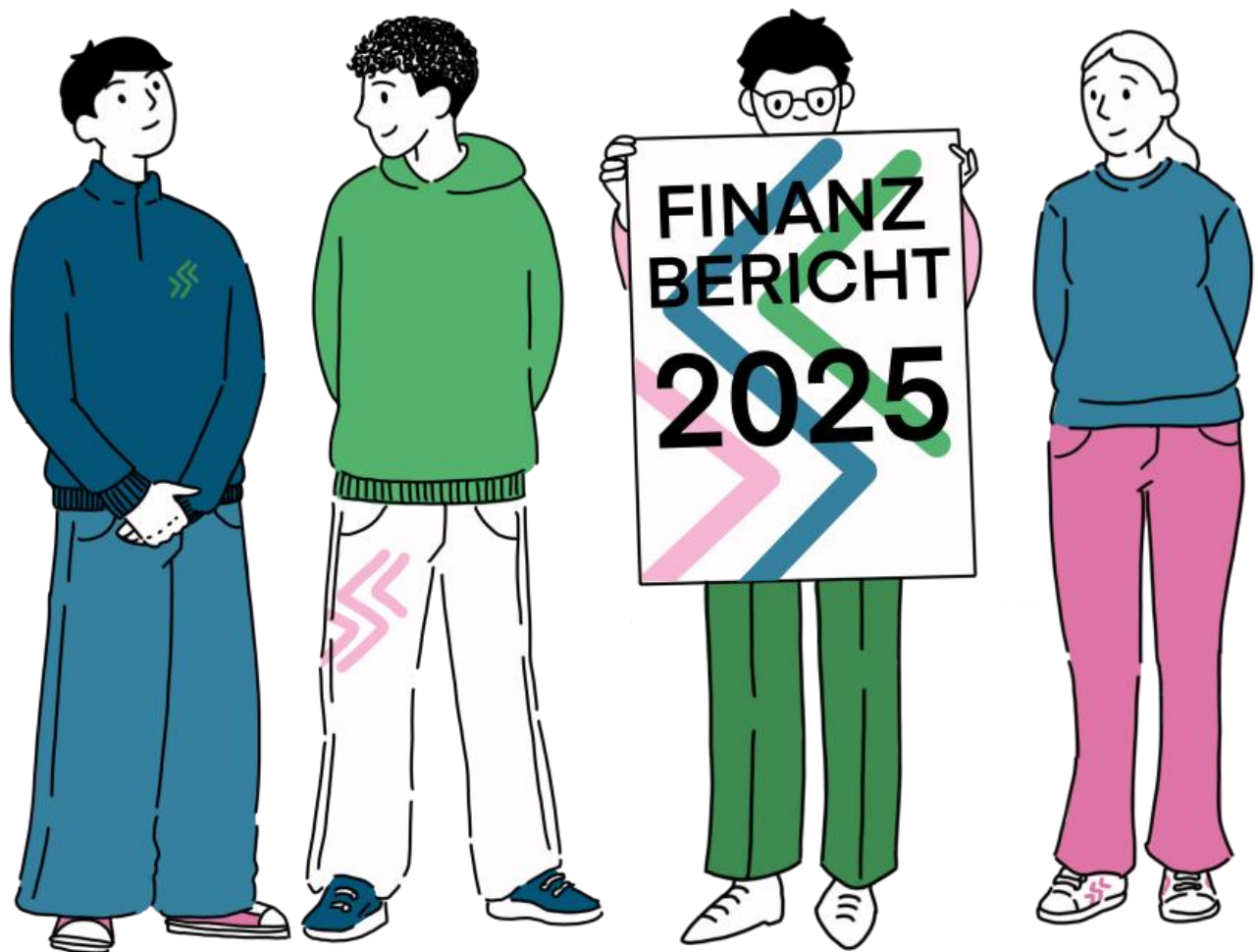


# Rapport financier 2025



dsj  
fspj  
fspg

Dachverband Schweizer  
Jugendparlamente

Fédération Suisse des  
Parlements des Jeunes

Federazione Svizzera  
dei Parlamenti dei Giovani

# Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Rapport sur la situation financière	2
3.	Bilan	8
4.	Compte d'exploitation	9
5.	Flux de trésorerie	11
6.	Tableau de variation du capital	12
7.	Annexes	13
8.	Rapport de révision	23

## Impressum

Créé par : Mile Nackov

Révision par : Von Graffenried Treuhand AG

Approuvé par le comité : février 2026

Approuvé par l'Assemblée des Délégué-e-s : avril 2026

## 1. Introduction

En 2025, la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ établit pour la douzième fois le rapport financier conformément aux **recommandations relatives à l'établissement des comptes Swiss GAAP RPC**. Celui-ci livre une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des revenus (True & Fair View).

Le présent rapport s'appuie spécifiquement sur les **recommandations particulières pour les organisations d'utilité publique à but non lucratif Swiss GAAP RPC 21**. Par conséquent, les frais et les revenus sont délimités par période comptable.

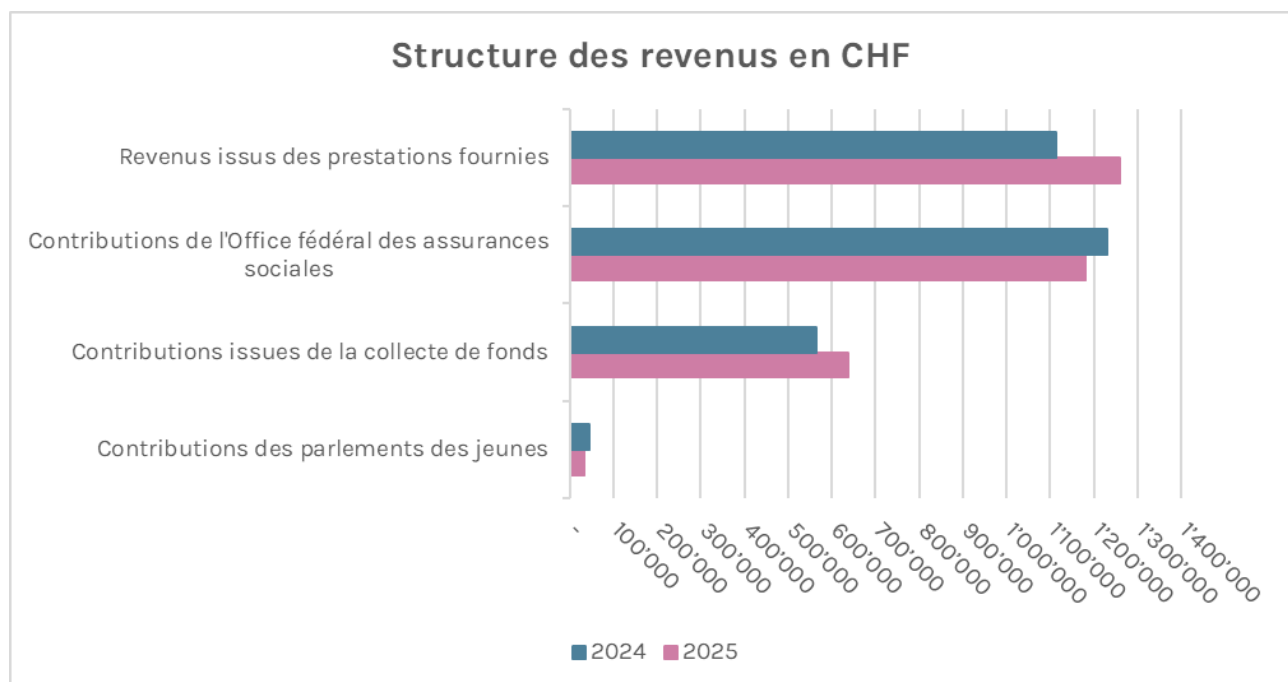
Le compte d'exploitation a été établi d'après le calcul des **frais de projet et de services** d'une part, et des **frais administratifs** d'autre part. Les principales spécificités financières par rapport à l'année précédente sont résumées dans les sections suivantes.

## 2. Rapport sur la situation financière

### 2.1 Croissance

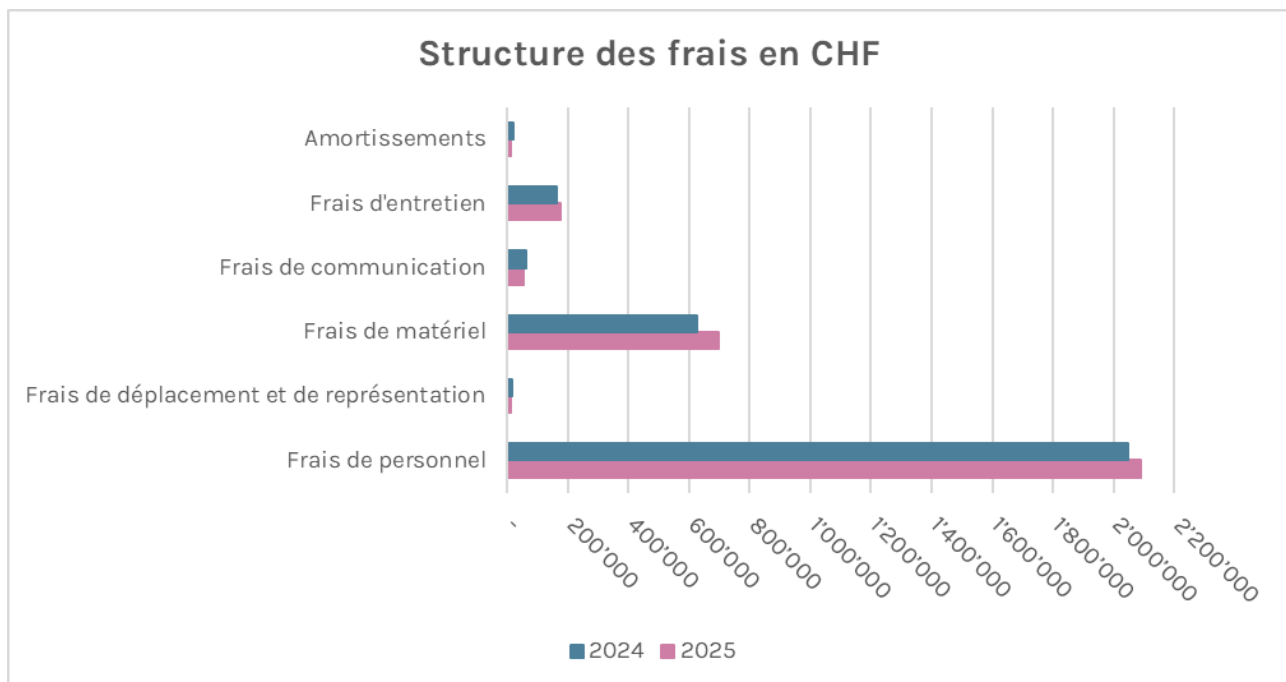
#### 2.1.1 Évolution des revenus

- > Le **chiffre d'affaires total** pour l'année 2025 a **augmenté** de **CHF 147'247.-**, soit 5 %, par rapport à l'année précédente, et s'élève à **CHF 3'097'973.-**.
- > Les chiffres d'affaires des différents domaines et services ont évolué de la manière suivante :
  - Parlements des Jeunes : -CHF 38'107.- / -7,3 %
  - engage.ch : -CHF 5'876.- / -1,6 %
  - easyvote : +CHF 140'891.- / +12,2 %
  - Fondements : +CHF 51'569.- / +12,3 %
  - Communication : -CHF 1'348.- / -0,3 %
  - Finances et administration : +CHF 117.- / +0,8 %



## 2.1.2 Évolution des frais

- > Les **frais consolidés** pour l'année 2025 ont **augmenté** de **CHF 111'217.-**, soit 3,8 %, par rapport à l'année précédente, et s'élèvent à **CHF 3'044'984.-**.
- > Les frais par nature ont évolué de la manière suivante :
  - **Frais de personnel** : **+CHF 44'652.-** / +2,2 %
  - Frais de déplacement et de représentation : **-CHF 3'787.-** / -23,9 %
  - **Frais de matériel** : **+CHF 71'920.-** / +11,5 %
  - Frais de communication : **-CHF 7'399.-** / -11,7 %
  - Frais d'entretien : **+CHF 14'605.-** / +9 %



## 2.1.3 Évolution des financements

- > Les contributions des pouvoirs publics ont baissé de CHF 18'244.-, soit 6,2 %.
- > Les contributions d'institutions privées ont augmenté de CHF 103'340.-, soit 40,6 %.
- > Les contributions de l'**Office fédéral des assurances sociales (OFAS)** représentent **38,1 %** des recettes totales.
- > Les produits de prestations fournies ont augmenté de CHF 146'503.-, soit 13,2 %.
- > Les contributions des parlements des jeunes ont baissé de CHF 11'149.-, soit 25,2 %.

## 2.2 Principaux changements dans les différents domaines

### 2.2.1 Domaine Parlements des Jeunes

#### Évolution des revenus

- Les contributions issues de la collecte de fonds ont augmenté de CHF 12'814.-.
  - Tandis que les contributions des pouvoirs publics ont baissé de CHF 21'610.-, les contributions des institutions privées ont augmenté de CHF 48'100.-.
- Les produits de prestations fournies ont baissé de CHF 33'791.-.
  - La raison principale en est l'expiration du contrat de mandat PJ dans le canton du Tessin.

#### Évolution des frais

- Les frais de personnel ont baissé de CHF 20'661.-.
  - La raison principale en est l'expiration du contrat de mandat PJ dans le canton du Tessin.
- Les frais de matériel ont augmenté de CHF 12'148.-.
  - Cela s'explique principalement par l'augmentation des frais liés à l'Assemblée des Délégué-e-s (AD) et la Conférence des Parlements des Jeunes (CPJ) en 2025.

#### Position globale

- Les recettes totales ont baissé de CHF 38'107.-, soit 7,3 %.
- Les frais totaux ont baissé de CHF 14'891.-, soit 3,5 %.

### 2.2.2 Domaine engage.ch

#### Évolution des revenus

- Les contributions issues de la collecte de fonds ont baissé de CHF 33'028.-.
  - Les contributions des pouvoirs publics ont baissé de CHF 19'500.- et celles d'institutions privées de CHF 11'460.-.
  - Cela s'explique principalement par l'arrêt du projet *Change la Suisse* et l'orientation vers un nouveau projet en 2026. Dans ce contexte, les réserves ont été utilisées et aucune collecte de fonds ciblée n'a été organisée. De plus, les mesures de collecte de fonds prévues au cours de l'exercice sous revue pour moderniser le site web n'ont pas pu être mises en œuvre comme prévu.
- Les produits de prestations fournies ont augmenté de CHF 27'152.-.
  - Cela s'explique notamment par la réalisation d'un plus grand nombre d'*ateliers engage.ch* et une contribution accrue pour le projet *Euses Züri*.

#### Évolution des frais

- Les frais de personnel ont augmenté de CHF 7'052.-.
  - Cette hausse s'explique par des modifications dans la structure salariale.

#### Position globale

- Les recettes totales ont baissé de CHF 5'876.-, soit 1,6 %.
- Les frais totaux ont baissé de CHF 3'862.-, soit 1,5 %.

### 2.2.3 Domaine easyvote

#### Évolution des revenus

- Les produits de prestations fournies ont augmenté de CHF 153'477.-.
  - Cette augmentation provient principalement d'une hausse des recettes des ventes de brochures de CHF 30'464.- et des ventes de vidéos de CHF 96'419.- par rapport à l'année passée.

## Évolution des frais

- Les frais de personnel ont augmenté de CHF 39'868.-.
  - Cette augmentation s'explique par des hausses du taux d'occupation en raison des vidéos supplémentaires produites et du tirage plus important de brochures easyvote.
- Les frais de matériel ont baissé de CHF 16'465.-.
  - La raison principale en est que les dépenses les plus importantes pour le développement du gestionnaire de données ont été engagées l'année précédente.

## Position globale

- Les recettes totales ont augmenté de CHF 140'891.-, soit 12,2 %.
- Les frais totaux ont augmenté de CHF 30'680.-, soit 3 %.

### 2.2.4 Fondements

#### Évolution des revenus

- Les contributions issues de la collecte de fonds ont augmenté de CHF 51'569.-.
  - Les contributions des pouvoirs publics ont augmenté de CHF 13'700.- et celles d'institutions privées de CHF 81'700.-.
  - Cela s'explique par les collectes de fonds supplémentaires dans le cadre des 30 ans de la FSPJ, du Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie, qui paraît tous les deux ans, et de workshops de direction.

## Évolution des frais

- Les frais de personnel ont augmenté de CHF 22'971.-.
  - La raison principale en est l'augmentation du nombre de postes à temps partiel en lien avec les 30 ans.
- Les frais de matériel ont augmenté de CHF 78'097.-.
  - Cette hausse s'explique par les 30 ans de la FSPJ et la réalisation du Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie.

## Position globale

- Les recettes totales ont augmenté de CHF 51'569.-, soit 12,3 %.
- Les frais totaux ont augmenté de CHF 112'197.-, soit 37,2 %.

### 2.2.5 Service Finances et administration

#### Évolution des frais

- Les frais de personnel ont baissé de CHF 7'128.-.
  - Cela s'explique par des modifications de taux d'occupation ainsi que de la structure salariale.

## Position globale

- Les recettes totales ont augmenté de CHF 117.-, soit 0,1 %.
- Les frais totaux ont baissé de CHF 2'385.-, soit 3,4 %.

### 2.2.6 Service Communication

#### Évolution des frais

- Les frais de personnel ont augmenté de CHF 6'818.-.
  - Cette hausse s'explique par des modifications de la structure salariale ainsi que des changements au sein du personnel.

- Les frais de communication ont baissé de CHF 12'984.-.
  - La raison principale en est que les dépenses ont été engagées l'année précédente pour l'achèvement du nouveau site web.

### Position globale

- Les recettes totales ont baissé de CHF 1'348.-, soit 0,3 %.
- Les frais totaux ont baissé de CHF 22'620.-, soit 6,6 %.

## 2.3 Formation de réserves

Pour l'année 2025, la FSPJ avait budgété une diminution des réserves de CHF 19'331.-. Le résultat annuel effectif présente toutefois une **augmentation du capital de l'organisation**, qui s'explique comme suit :

### Constitution et utilisation des réserves selon le budget

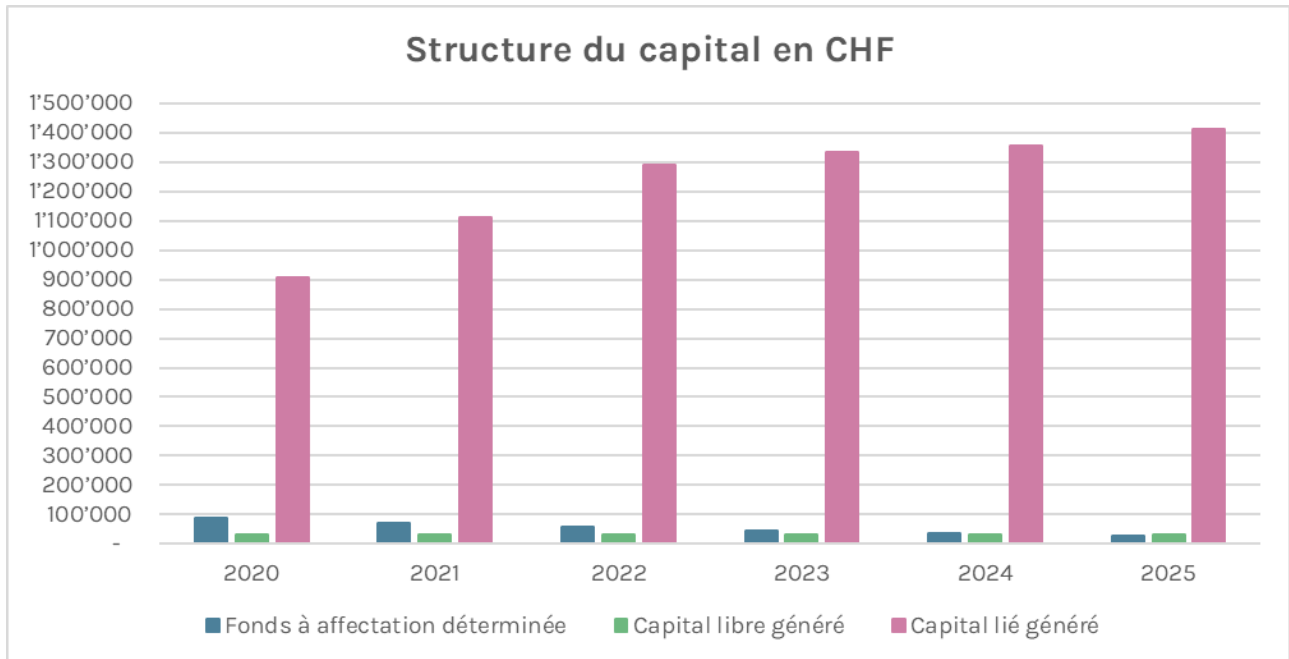
- À l'exception du service Communication, tous les centres de coûts devaient constituer une réserve de 3 % (CHF 80'856.-) des recettes totales budgétées, selon les prévisions de la FSPJ.
- En parallèle, le budget prévoyait une utilisation de CHF 100'187.- des réserves, selon la répartition suivante :
  - CHF 3'027.- pour l'arrêt du mandat PJ dans le canton du Tessin
  - CHF 45'201.- pour la conception d'un nouveau projet engage.ch à l'échelle nationale
  - CHF 15'000.- pour la finalisation du gestionnaire de données easyvote
  - CHF 36'959.- pour les 30 ans de la FSPJ

### Mouvements effectifs dans les réserves

- Les **réserves effectivement utilisées** s'élèvent à **CHF 120'685.-**.
- Les **réserves effectivement constituées** s'élèvent au total à **CHF 178'511.-**.

### Position globale

- En 2025, le capital de l'organisation a augmenté de **CHF 57'826.-**, soit 1,9 % des recettes totales, pour atteindre **CHF 1'446'696.-** à la fin de l'année.
- Le **rapport entre les dépenses et le capital de l'organisation** s'élève à **47,5 %**.
- La fédération dispose ainsi d'un capital équivalant à près de la moitié de ses dépenses annuelles, ce qui lui permet de compenser les pertes de revenus et les dépenses imprévues, de réduire le risque de liquidité et de constituer des ressources financières pour de futurs investissements.



### 3. Bilan

en CHF	Explications	31.12.2025	31.12.2024	+/- %
<b>ACTIFS</b>		<b>1'703'906</b>	<b>1'562'261</b>	<b>9 %</b>
<b>Actifs courants</b>		<b>1'682'222</b>	<b>1'541'433</b>	<b>9 %</b>
Liquidités	7.2.1	1'484'450	1'296'631	14 %
Créances résultant de prestations	7.2.2	136'780	149'713	-9 %
Autres créances à court terme	7.2.3	2'403	13'700	-82 %
Actifs de régularisation	7.2.4	58'589	81'390	-28 %
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>7.2.5</b>	<b>21'684</b>	<b>20'828</b>	<b>4 %</b>
Immobilisations corporelles mobilières	7.2.5	21'684	20'828	4 %
<b>PASSIFS</b>		<b>1'703'906</b>	<b>1'562'261</b>	<b>9 %</b>
<b>Dettes à court terme</b>		<b>228'830</b>	<b>135'666</b>	<b>69 %</b>
Dettes sur livraisons / prestations		47'476	10'668	345 %
Autres dettes à court terme	7.2.6	14'384	11'878	21 %
Passifs de régularisation	7.2.7	166'971	113'121	48 %
<b>Capital des fonds</b>	<b>7.2.8</b>	<b>28'380</b>	<b>37'725</b>	<b>-25 %</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>7.2.8</b>	<b>1'446'696</b>	<b>1'388'870</b>	<b>4 %</b>
Capital libre généré		33'268	33'268	0 %
Capital lié généré		1'413'428	1'355'601	4 %

## 4. Compte d'exploitation

en CHF	Explications	2025	2024	+/- %
<b>REVENUS</b>		<b>3'097'973</b>	<b>2'950'726</b>	<b>5 %</b>
Contributions des parlements des jeunes	7.3.1	33'093	44'242	-25 %
Contributions issues de la collecte de fonds	7.3.2	1'815'913	1'797'320	1 %
Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales	7.3.3	1'179'710	1'231'570	-4 %
Contributions des pouvoirs publics	7.3.4	274'614	292'858	-6 %
Contributions des institutions privées	7.3.5	357'710	254'370	41 %
Dons	7.3.6	3'879	18'522	-79 %
Revenus issus des prestations fournies	7.3.7	1'258'985	1'112'482	13 %
Baisse des revenus		-10'018	-3'319	202 %
<b>FRAIS POUR LES PRESTATIONS FOURNIES</b>		<b>3'044'984</b>	<b>2'933'767</b>	<b>4 %</b>
Frais de projets et de services	7.3.8	2'261'315	2'201'881	3 %
Frais de personnel		1'483'027	1'446'584	3 %
Frais de déplacement et de représentation		5'591	8'082	-31 %
Frais de matériel		623'623	600'222	4 %
Frais de communication		28'356	21'840	30 %
Frais d'entretien		112'976	111'051	2 %
Amortissements		7743	14'102	-45 %
Frais administratifs	7.3.9	783'669	731'887	7 %
Frais de personnel		607'269	599'061	1 %
Frais de déplacement et de représentation		6'502	7'798	-17 %
Frais de matériel		74'447	25'928	187 %
Frais de communication		27'522	41'437	-34 %
Frais d'entretien		64'888	52'208	24 %
Amortissements		3'041	5'454	-44 %
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>52'989</b>	<b>16'959</b>	<b>212 %</b>

Résultat financier et autres résultats	7.3.10	-4'509	-853	428 %
Résultat financier		-790	-853	-7 %
Autres résultats		-3'719	-	-
<b>RÉSULTAT AVANT FLUX DE FONDS ET DE CAPITAUX</b>		<b>48'481</b>	<b>16'105</b>	<b>201 %</b>
Résultat des fonds liés	7.3.11	9'346	6'380	46 %
Affectation des fonds		-	-1'165	-100 %
Utilisation des fonds		9'346	7'545	24 %
Résultat capital de l'organisation	7.3.11	-57'826	-22'486	157 %
Capital libre généré		-	-	-
Affectation du capital libre		-	-	-
Utilisation du capital libre		-	-	-
Capital lié généré		-57'826	-22'486	157 %
Affectation du capital lié		-178'511	-23'585	657 %
Utilisation du capital lié		120'685	1'099	10'877 %
<b>RÉSULTAT APRÈS FLUX DE FONDS ET DE CAPITAUX</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5. Flux de trésorerie

en CHF	2025	2024	+/- %
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>199'458</b>	<b>-130'893</b>	<b>-252 %</b>
Résultat avant flux de fonds et de capitaux	48'481	16'105	201 %
Amortissements / (Revalorisation) actifs immobilisés	10'783	19'556	-45 %
Diminution / (Augmentation) des créances	24'230	23'107	5 %
Diminution / (Augmentation) des stocks	-	-	-
Diminution / (Augmentation) des actifs de régularisation	22'801	(23'092)	-199 %
Diminution / (Augmentation) des dettes à court terme	39'314	(37'020)	-206 %
Diminution / (Augmentation) des passifs de régularisation	53'850	(129'548)	-142 %
Diminution / (Augmentation) des fonds avec effet sur le résultat	-	-	-
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-11'640</b>	<b>-3'297</b>	<b>253 %</b>
Désinv. / (Investissement) immobilisations corporelles	(11'640)	(3'297)	253 %
<b>TOTAL FLUX DE FONDS</b>	<b>187'819</b>	<b>-134'190</b>	<b>-240 %</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>187'819</b>	<b>-134'190</b>	<b>-240 %</b>
Liquidités au début de l'exercice	1'296'631	1'430'821	-9 %
Liquidités à la fin de l'exercice	1'484'450	1'296'631	14 %

## 6. Tableau de variation du capital

en CHF	01.01.2025	Affectation	Utilisation	31.12.2025	Variation
<b>TOTAL CAPITAL DES FONDS ET CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>1'426'594</b>	<b>178'511</b>	<b>-130'031</b>	<b>1'475'075</b>	<b>48'481</b>

<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>37'725</b>	<b>-</b>	<b>-9'346</b>	<b>28'379</b>	<b>-9'346</b>
Fonds Parlements des jeunes	34'288	-	-9'196	25'093	-9'196
Fonds Alumni	3'437	-	-150	3'287	-150

<b>Capital de l'organisation</b>	<b>1'388'869</b>	<b>178'511</b>	<b>-120'685</b>	<b>1'446'696</b>	<b>57'827</b>
<b>Capital lié généré</b>	<b>1'355'601</b>	<b>178'511</b>	<b>-120'685</b>	<b>1'413'427</b>	<b>57'826</b>
Réserves affectées Finances et administration	33'135	3'873	-	37'008	3'873
Réserves affectées Parlements des Jeunes	232'470	7'969	-13'617	226'822	-5'648
Réserves affectées engage.ch	199'982	-	-45'310	154'672	-45'310
Réserves affectées easyvote	559'497	119'514	-15'000	664'011	104'514
Réserves affectées Fondements	185'674	35'777	-39'445	182'006	-3'668
Réserves affectées Communication	144'844	11'378	-7'313	148'909	4'065
<b>Capital libre généré</b>	<b>33'268</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33'268</b>	<b>-</b>
Fonds libre	33'268	-	-	33'268	-

en CHF	01.01.2024	Affectation	Utilisation	31.12.2024	Variation
<b>TOTAL CAPITAL DES FONDS ET CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>1'410'489</b>	<b>68'893</b>	<b>-52'788</b>	<b>1'426'594</b>	<b>16'106</b>

<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>44'105</b>	<b>1'165</b>	<b>-7'545</b>	<b>37'725</b>	<b>-6'380</b>
Fonds Parlements des jeunes	40'668	1'165	-7'545	34'288	-6'380
Fonds Alumni	3'437	-	-	3'437	-

<b>Capital de l'organisation</b>	<b>1'366'384</b>	<b>67'728</b>	<b>-45'243</b>	<b>1'388'869</b>	<b>22'486</b>
<b>Capital lié généré</b>	<b>1'333'116</b>	<b>67'728</b>	<b>-45'243</b>	<b>1'355'601</b>	<b>22'485</b>
Réserves affectées Finances et administration	33'890	344	-1'099	33'135	-755
Réserves affectées Parlements des Jeunes	218'580	13'889	-	232'470	13'889
Réserves affectées engage.ch	199'982	-	-	199'982	-
Réserves affectées easyvote	559'497	-	-	559'497	-
Réserves affectées Fondements	176'323	53'495	-44'144	185'674	9'351
Réserves affectées Communication	144'844	-	-	144'844	-
<b>Capital libre généré</b>	<b>33'268</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33'268</b>	<b>-</b>
Fonds libre	33'268	-	-	33'268	-

## 7. Annexes

(tous les montants indiqués en CHF)

### 7.1 Principes régissant l'établissement des comptes

#### 7.1.1 Bases de l'établissement des comptes

Les comptes de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ sont établis selon les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Ils livrent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des revenus (True & Fair View).

#### 7.1.2 Périmètre de consolidation

Le présent rapport porte sur les comptes de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ.

Les organisations membres sont indépendantes sur le plan juridique, elles ne sont soumises à aucune influence déterminante de la FSPJ et ne sont donc pas consolidées.

#### 7.1.3 Base et principes d'évaluation

L'évaluation repose essentiellement sur des valeurs historiques (valeurs d'acquisition et coûts de production), selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les différences par rapport aux bases d'évaluation mentionnées ainsi que les principes d'évaluation déterminants sont expliqués par la suite aux postes correspondants du bilan.

### 7.2 Explications concernant le bilan

#### 7.2.1 Liquidités

Les liquidités comprennent exclusivement les avoirs sur le compte postal et figurent au bilan à leur valeur nominale.

#### 7.2.2 Créances résultant de prestations

Toutes les créances sont indiquées à leur valeur nominale, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les créances importantes ont été ajustées individuellement.

#### 7.2.3 Autres créances à court terme

Ce poste comprend les créances à court terme à leur valeur nominale.

Autres créances à court terme	2025	2024
Créances à court terme auprès des pouvoirs publics	-	-
Créances à court terme auprès des assurances sociales*	2'403	13'700
Autres créances à court terme	-	-
<b>Total</b>	<b>2'403</b>	<b>13'700</b>

\* La créance vis-à-vis de la caisse de compensation s'élève à CHF 2'008.-, celle vis-à-vis de l'assurance accident à CHF 395.-.

#### 7.2.4 Actifs de régularisation

Ce poste comprend les actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur les contributions de projet imputables à 2025.

## 7.2.5 Immobilisations corporelles mobilières

Les immobilisations corporelles mobilières figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Ceux-ci sont effectués de manière linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de CHF 2'000.- et de CHF 1'000.- pour les biens d'investissement informatiques.

Les actifs similaires acquis ensemble sont considérés comme une seule immobilisation corporelle lorsqu'ils dépassent la limite d'activation.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de :

- > Matériel informatique et logiciels : 3 ans
- > Mobilier : 8 ans

2025	01.01.2025	Augmentations	Diminutions	31.12.2025
<b>Matériel informatique et logiciels</b>	81'836	11'640	-11'323	82'153
<b>Amortissement cumulé</b>	-72'175	-8'413	11'323	-69'266
<b>Total (valeur nette)</b>	9'661	3'226	-	12'887

<b>Mobilier</b>	49'614	-	-3'900	45'714
<b>Amortissement cumulé</b>	-38'448	-2'370	3'900	-36'918
<b>Total (valeur nette)</b>	11'167	-2'370	-	8'797

2024	01.01.2024	Augmentations	Diminutions	31.12.2024
<b>Matériel informatique et logiciels</b>	78'539	3'297	-	81'836
<b>Amortissement cumulé</b>	-56'463	-15'712	-	-72'175
<b>Total (valeur nette)</b>	22'076	-12'415	-	9'661

<b>Mobilier</b>	49'614	-	-	49'614
<b>Amortissement cumulé</b>	-34'604	-3'844	-	-38'448
<b>Total (valeur nette)</b>	15'010	-3'844	-	11'167

## 7.2.6 Autres dettes à court terme

Ce poste comprend les dettes à court terme à leur valeur nominale.

Autres dettes à court terme	2025	2024
<b>Dettes à court terme auprès des pouvoirs publics</b>	11'740	11'698
<b>Dettes à court terme auprès des assurances sociales*</b>	340	180
<b>Dettes auprès du personnel**</b>	2'304	-
<b>Total</b>	14'384	11'878

\* Les dettes envers l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie s'élèvent à CHF 340.-. Le décompte LPP pour le quatrième trimestre, d'un montant de CHF 24'995.-, ne sera versé que l'année suivante et figurera dans les dettes résultant de livraisons/prestations.

*\*\* Ce poste comprend les droits au salaire non payés des collaborateurs-rices à la fin de l'année. Les dettes auprès du personnel résultant d'heures supplémentaires ou de vacances non utilisées (CHF 23'413.-) sont comptabilisées dans les passifs de régularisation.*

### 7.2.7 Passifs de régularisation

Ce poste comprend les passifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés et sur les dettes auprès du personnel résultant d'heures supplémentaires et de vacances non utilisées.

### 7.2.8 Capital des fonds et capital de l'organisation

Le « Tableau de variation du capital » au chapitre 6 fournit des informations détaillées sur la composition du capital des fonds et du capital de l'organisation ainsi que sur les changements intervenus.

## 7.3 Explications sur le compte d'exploitation

### 7.3.1 Contributions des parlements des jeunes

Le poste « Contributions des parlements des jeunes » se détaille comme suit :

Contributions des parlements des jeunes	2025	2024	+/- %
Contributions des parlements des jeunes	19'000	18'800	1 %
Cotisations des membres	11'093	24'277	-54 %
Frais de participation des parlements des jeunes	3'000	1'165	158 %
<b>Total</b>	<b>33'093</b>	<b>44'242</b>	<b>-25 %</b>

### 7.3.2 Contributions issues de la collecte de fonds

Le poste « Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales » est présenté séparément du poste « Contribution des pouvoirs publics », car l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) constitue le plus important bailleur de fonds de la FSPJ.

### 7.3.3 Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales

La contribution totale de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) se détaille comme suit :

Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales	2025	2024
Convention de subventionnement 2023-26 (art. 7.1 LEEJ)	1'174'000	1'224'000
Aide financière liée aux projets	5'710	7'570
<b>Total</b>	<b>1'179'710</b>	<b>1'231'570</b>

La FSPJ a conclu une convention de subventionnement (CS) d'une durée de quatre ans avec l'OFAS. La convention en vigueur a été conclue pour les années 2023 à 2026. Conformément à l'article 7, alinéa 1 de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), la CS alloue des fonds pour la gestion des structures et pour les activités régulières de la fondation.

La contribution annuelle s'élève à CHF 1'190'000.-. Les écarts dans les comptes annuels résultent de différés dans les contributions.

### 7.3.4 Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics dès CHF 5'000.- par année et par institution se détaillent comme suit :

Contributions des pouvoirs publics	2025	2024
Commission fédérale des migrations (CFM)	63'950	64'750
Movetia	34'848	49'504
Kanton St. Gallen	25'000	10'000
Stadt Solothurn	24'000	-
Kanton Bern	19'800	18'400
Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	15'000	-
Kanton Zürich	14'821	11'350
Loterie Romande	12'000	20'000
Stadt Wil	12'000	-
Dienststelle Familie und Jugend des Kantons Schaffhausen	10'100	7'200
Amt für Volksschule des Kantons St. Gallen (AVS)	8'000	6'000
Kanton Solothurn	7'200	-
Swisslos Kanton Solothurn	5'595	28'000
Ufficio fondi Swisslos e Sport-toto	-	10'000
Swisslos Kanton Aargau	-	9'000
Erziehungsdepartement des Kantons Schaffhausen	-	5'000
Contributions inférieures à CHF 5'000.-	22'300	53'654
<b>Total</b>	<b>274'614</b>	<b>292'858</b>

Les institutions publiques suivantes ont accordé pour 2025 des montants inférieurs à CHF 5'000.- :

#### Communes et villes

- > Gemeinde Au
- > Gemeinde Bättwil
- > Gemeinde Bellach
- > Commune de Boudry
- > Gemeinde Däniken
- > Gemeinde Degersheim
- > Gemeinde Dornach
- > Commune d'Échandens
- > Stadt Gossau
- > Gemeinde Jonschwil
- > Gemeinde Kaltbrunn
- > Gemeinde Lichtensteig
- > Gemeinde Lütisburg
- > Commune de Laténa
- > Gemeinde Lyssach
- > Gemeinde Neckertal
- > Gemeinde Oberdorf SO
- > Commune d'Ollon
- > Gemeinde Uzwil
- > Gemeinde Volketswil

#### Cantons

- > Kanton Aargau
- > Kanton Appenzell Ausserrhoden
- > Kanton Appenzell Innerrhoden
- > Canton de Genève
- > Kanton Luzern
- > Kanton Obwalden

#### Organismes publics

- > Bürgergemeinde Bern

### 7.3.5 Contributions des institutions privées

Les contributions des institutions privées dès CHF 5'000.- par année et par institution se détaillent comme suit :

Contributions des institutions privées	2025	2024
Stiftung Mercator	72'000	20'000
Hirschmann Stiftung	45'000	34'000
Société suisse d'utilité publique (SSUP)	25'000	-
Stiftung Wegweiser	22'200	15'000
Ernst Göhner Stiftung	15'000	15'000
Fondation Vontobel	15'000	-
Otto Beisheim Stiftung	15'000	-
Demokratie Stiftung Basel (DSB)	10'000	-
Emil und Rosa Richterich-Beck Stiftung	10'000	24'500
Fondation Petram	10'000	10'000
J. + M. Kunz Bollini Stiftung	10'000	-
Mobilière Suisse Société coopérative	10'000	-
Novartis	10'000	14'890
Veronika und Hugo Bohny Stiftung	10'000	-
Baloise Group	8'000	8'000
Gottfried und Ursula Schächli-Jecklin Stiftung	7'000	-
Fondation Leenaards	6'000	-
Bonny Stiftung für die Freiheit	5'000	-
Fédération des coopératives Migros	5'000	-
Metrohm Stiftung	5'000	-
Oertli-Stiftung	5'000	10'000
Ria & Arthur Dietschweiler Stiftung	5'000	-
Walter Haefner Stiftung	5'000	5'000
La Poste Suisse	-	25'000
Swiss Democracy Foundation	-	14'000
Lebensraum Aargau	-	7'000
Groupe Coop Société Coopérative	-	6'000
login formation professionnelle	-	6'000
Fondation Gebert Rütli	-	5'000
Gemeinnützige Gesellschaft Schaffhausen (GGS)	-	5'000
Hamasil Stiftung	-	5'000
Isaac Dreyfus-Bernheim Stiftung	-	5'000
Swiss Life	-	5'000
WaliDad Stiftung	-	5'000
Contributions inférieures à CHF 5'000.-	27'510	9'980
<b>Total</b>	<b>357'710</b>	<b>254'370</b>

Les institutions privées suivantes ont accordé pour 2025 des montants inférieurs à CHF 5'000.- :

#### Fondations et associations

- > Aveniria Stiftung
- > BEKB Förderfonds
- > Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung
- > Däster-Schild Stiftung
- > Gemeinnützige Gesellschaft Schaffhausen
- > Parti Socialiste Neuchâtelois
- > SP Olten-Gösigen
- > Fondation pour la collaboration confédérale
- > TISCA Tischhauser Stiftung

#### Entreprises

- > Groupe Coop Société Coopérative
- > Fraisa SA
- > Banque Raiffeisen
- > Ypsomed SA

### 7.3.6 Dons

Ce poste comprend, entre autres, les dons pour le domaine easyvote dans le cadre de l'appel aux dons « marraines / parrains easyvote » et les contributions marraines / parrains de la Conférence des Parlements des Jeunes et de l'Assemblée des Délégué-e-s.

### 7.3.7 Revenus issus des prestations fournies

Revenus issus des prestations fournies	2025	2024	+/- %
Vente des publications imprimées*	602'961	572'590	5 %
Frais d'expédition des publications imprimées *	363'195	344'115	6 %
Vente des vidéos*	153'095	56'676	170 %
Travaux de recherche et d'analyse	-	270	-100 %
Frais de participation	1'512	1'162	30 %
Prestations fournies aux parlements des jeunes	6'515	38'814	-83 %
Prestations de conseil aux communes et cantons	102'948	76'667	34 %
Workshops et formations	28'607	20'823	37 %
Autres revenus	152	1'366	-89 %
<b>Total</b>	<b>1'258'985</b>	<b>1'112'482</b>	<b>13 %</b>

\* Les revenus de ces postes concernent principalement le domaine easyvote.

### 7.3.8 Frais de projets et de services

Parlements des Jeunes	2025	2024	+/- %
Frais de personnel	384'363	407'344	-6 %
Frais de déplacement et de représentation	2'348	3'642	-36 %
Frais de matériel	77'557	65'409	19 %
Frais de communication	1'377	5'032	-73 %
Frais d'entretien	30'064	33'059	-9 %
Amortissements	2'075	4'064	-49 %
<b>Total</b>	<b>497'784</b>	<b>518'550</b>	<b>-4 %</b>

engage.ch	2025	2024	+/- %
Frais de personnel	359'547	351'398	2 %
Frais de déplacement et de représentation	2'577	3'702	-30 %
Frais de matériel	19'022	19'253	-1 %
Frais de communication	3'388	4'884	-31 %
Frais d'entretien	25'352	25'314	0 %
Amortissements	1'762	3'228	-45 %
<b>Total</b>	<b>411'649</b>	<b>407'779</b>	<b>1 %</b>

easyvote	2025	2024	+/- %
Frais de personnel	638'164	592'893	8 %
Frais de déplacement et de représentation	662	675	-2 %
Frais de matériel	486'087	502'552	-3 %
Frais de communication	11'972	5'392	122 %
Frais d'entretien	49'251	45'986	7 %
Amortissements	3'378	5'945	-43 %
<b>Total</b>	<b>1'189'514</b>	<b>1'153'443</b>	<b>3 %</b>

Fondements	2025	2024	+/- %
Frais de personnel	100'953	94'948	6 %
Frais de déplacement et de représentation	4	64	-94 %
Frais de matériel	40'957	13'008	215 %
Frais de communication	11'619	6'532	78 %
Frais d'entretien	8'308	6'692	24 %
Amortissements	528	864	-39 %
<b>Total</b>	<b>162'369</b>	<b>122'108</b>	<b>33 %</b>

### 7.3.9 Frais administratifs

Conformément à la méthode Zewo, la distinction est faite entre les frais administratifs et les frais de projets et de services. Toutefois, contrairement à celle-ci, les frais liés à des collectes de fonds spécifiques pouvant être directement affectés à des projets sont comptabilisés dans les frais de projets et de services.

Les frais comptabilisés sous le poste « Administration et organisation » comprennent notamment les frais de la fédération relatifs à la gestion centralisée, au comité, à l'Assemblée des Délégué-e-s, aux membres et au développement de l'organisation.

Communication et collecte de fonds	2025	2024	+/- %
Frais de personnel	362'245	366'220	-1 %
Frais de déplacement et de représentation	182	120	52 %
Frais de matériel	7'994	10'554	-24 %

Frais de communication	25'792	39'112	-34 %
Frais d'entretien	35'891	27'451	31 %
Amortissements	1'978	3'514	-44 %
<b>Total</b>	<b>434'083</b>	<b>446'972</b>	<b>-3 %</b>

Administration et organisation	2025	2024	+/- %
Frais de personnel	245'024	232'841	5 %
Frais de déplacement et de représentation	6'320	7'678	-18 %
Frais de matériel	66'453	15'375	332 %
Frais de communication	1'730	2'325	-26 %
Frais d'entretien	28'997	24'757	17 %
Amortissements	1'063	1'940	-45 %
<b>Total</b>	<b>349'586</b>	<b>284'915</b>	<b>23 %</b>

### 7.3.10 Résultat financier et autres résultats

Revenus financiers	2025	2024	+/- %
Revenus des intérêts du compte postal			-
Bonus cartes de crédit	176	143	23 %
Divers	-	-	-
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>143</b>	<b>23 %</b>

Frais financiers	2025	2024	+/- %
Charges des intérêts des cartes de crédits	62	19	234 %
Charges pour la tenue du compte / les transactions	60	60	0 %
Taxe annuelle des cartes de crédits	640	882	-27 %
Versements au guichet	8	6	26 %
Divers	196	30	566 %
<b>Total</b>	<b>967</b>	<b>996</b>	<b>-3%</b>

Autres résultats	2025	2024	+/- %
Revenus extraordinaires*	1'520	-	-
Frais extraordinaires**	-5'239	-	-
Revenus hors exploitation	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-3'719</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\*Ce poste comprend les prestations de l'assurance d'exploitation.

\*\*Ce poste comprend les remboursements du manda Jupa du canton du Tessin ainsi que les dépenses liées à la perte d'appareils.

### 7.3.11 Résultat fonds liés et résultat capital de l'organisation

Le « Tableau de variation du capital » au chapitre 6 fournit, sous les colonnes « Affectation » et « Utilisation », des informations détaillées sur l'affectation et l'utilisation des fonds liés et du capital de l'organisation.

### 7.3.12 Personnel

	2025	2024
<b>Nombre total de collaborateur-ric-e-s au 31.12.</b>	47	52
Dont employé-e-s fixes	35	36
Dont employé-e-s à l'heure	12	16
À plein temps*	23	23
<b>Nombre d'heures des employé-e-s à l'heure</b>	1'140	958

\* hormis les employé-e-s à l'heure, moyenne annuelle

	2025	2024
<b>Total frais de personnel*</b>	2'090'296	2'045'645
Dont frais pour les employé-e-s fixes	2'047'606	2'008'057
Dont frais pour les employé-e-s à l'heure	42'690	37'588

\* Ce poste comprend les frais de salaires, d'assurances sociales, de formation continue, de recrutement du personnel ainsi que les frais annexes du personnel.

## 7.4 Explications sur le tableau de variation du capital

### 7.4.1 Affectation et utilisation

Dans les colonnes « Affectation » et « Utilisation » sont listées les affectations et utilisations indiquées de manière globale dans le compte d'exploitation. Le compte de fonds permet d'assurer que les liquidités liées soient effectivement affectées à leur destination.

## 7.5 Évènements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement majeur de nature à affecter le compte de résultats de l'exercice 2025 n'est survenu après la date de clôture.

## 7.6 Autres indications

### 7.6.1 Comité et direction

Comité	2025	2024	+/- %
Frais comité*	9'975	6'119	63 %
Organisation comité**	575	1'101	-48 %
Indemnités coprésidence (y compris assurances sociales)***	6'911	8'716	-21 %
<b>Total</b>	<b>17'461</b>	<b>15'936</b>	<b>10 %</b>

\* Le poste « Frais comité » comprend les indemnités pour les séances ainsi que les frais de déplacement des membres du comité.

\*\* Le poste « Organisation comité » comprend les dépenses en lien avec les séances des membres du comité.

\*\*\* Une indemnisation d'un montant de CHF 2'183.- (assurances sociales incluses) sera versée l'année suivante.

Direction*	2025	2024	+/-%
Indemnisation direction (y compris assurances sociales)**	620'426	631'968	-2 %

\* La direction compte sept personnes.

\*\* Le poste « Indemnisation direction » comprend, outre les charges salariales, les frais forfaitaires pour l'équipement informatique et le téléphone portable. Les frais de déplacement font l'objet d'un décompte effectif et ne sont pas compris dans ce montant.

## 7.6.2 Prestations bénévoles de personnes

La FSPJ recrute activement des collaboratrices et collaborateurs bénévoles qu'elle instruit et affecte à certaines tâches déterminées (p.ex. comité, co-organisation d'événements PJ). Ces prestations sont évaluées sur la base des tarifs usuels pour les collaborateur-ric-e-s bénévoles.

Prestations bénévoles	2025		2024	
	Heures	Montant	Heures	Montant
Comité et CCG (CHF 30.-)	2'499	74'970	1'876	56'280
Finances et administration (CHF 25.-)	-	-	-	-
Parlements des Jeunes (CHF 25.-)	182	4'550	194	4'850
engage.ch (CHF 25.-)	-	-	179	4'475
easyvote (CHF 25.-)	354	8'850	370	9'250
Fondements (CHF 25.-)	1'020	25'500	448	11'200
Communication (CHF 25.-)	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4'055</b>	<b>113'870</b>	<b>3'067</b>	<b>86'055</b>

## 7.6.3 Avantages et prestations bénévoles d'institutions

Lors de l'achat de prestations de service, la FSPJ s'est vu accorder des avantages allant au-delà des avantages usuels accordés aux organisations à but non lucratif.

En 2025, les institutions suivantes ont accordé des avantages ou des prestations bénévoles :

- > furrerhugi AG
- > SV Group AG
- > Public Eye
- > Democratic
- > Campus Démocratie

## 8. Rapport de révision



### VON GRAFFENRIED TREUHAND

#### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée des délégués de Conseil de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de Conseil de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes présentés en pages 8 à 22, constitués du bilan, comptabilité, état des flux de trésorerie, calcul sur la modification du capital et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Selon la Swiss GAAP RPC, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 12 Mars 2025, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 27 février 2026 sct/stn

Von Graffenried AG Treuhand



Michel Zumwald  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé



Toni Schlegel  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Von Graffenried AG Treuhand**

Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11